

# **Discriminations : l'éducation, un espace à haut risque ?**

- Ressources - Recherches et analyses -

Date de mise en ligne : jeudi 4 septembre 2014

---

**Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole -**

**Tous droits réservés**

---

Article paru dans la revue *Le sociographe*, 2011/1 n° 34, p. 65-78. DOI : 10.3917/graph.034.0065

## Extraits

« Dans son rapport publié en 2000, l'ADRI (Agence pour le développement des relations interculturelles) tente de dresser un état des lieux de la situation de l'école française en matière de discriminations.

Le propos est pour le moins offensif car l'objectif est de montrer que la discrimination raciale à l'école éclaire la situation française en matière de racisme.

Les conclusions du rapport sont en revanche plus mitigées. Le rapport déplore en effet, malgré l'analyse de 1500 articles scientifiques ou de presse, la quasi impossibilité d'effectuer une recension de faits de discriminations à l'école, ce sujet étant peu ou pas abordé dans ces publications. Cette situation est pour le moins dommageable car, précisent les auteurs, il y a peu de chances que l'école soit une « enclave égalitaire dans une société très inégalitaire » et qu'elle soit épargnée par la violence raciale. Le rapport étend alors son champ d'analyse à la question de la domination et aux inégalités scolaires : « Le racisme et les discriminations sont à la fois des phénomènes particuliers, ayant leur dynamique propre qui doivent peut-être être abordés dans leurs propres termes, et les aspects d'un processus général de stratification sociale dans lequel les victimes du racisme sont en même temps victimes d'une domination de classe » (ADRI, 2000, p. 20).

(...)

Étant à présent acquis que la question ethnique n'est pas qu'une simple déclinaison de la question sociale et qu'elle a ses propriétés propres, qu'en est-il des analyses concernant le champ scolaire ? Nous avons déjà relevé plus haut le très grand retard pris dans la sociologie de l'éducation française dans l'étude des relations entre ethnicité et éducation. L'une des premières publications d'ampleur consacrée à cet objet, le numéro de la Revue Française de Pédagogie de 1992, en fait le constat au regard de la situation anglo-saxonne. Ce retard serait imputable, selon Jean-Paul Payet à une censure idéologique : « l'occultation de l'ethnicité à l'école paraît conduire à la mise en oeuvre occulte d'une série de discriminations fines en défaveur des enfants d'origine étrangère et de leurs familles » (Payet, 1992, p. 60). Le second numéro thématique de la revue, consacré aux relations entre l'école et la question de l'immigration, publié en 1996, constate à nouveau la marginalisation de cet objet au sein de la sociologie de l'éducation française imputée ici à « l'impensé de la genèse coloniale » (Payet et van Zanten, 1996, p. 5). Au-delà des enjeux proprement politiques, les auteurs s'étonnent du manque d'intérêt scientifique pour un sujet comme celui du rôle de l'héritage colonial dans la structuration du système éducatif.

(...)

Ces différents exemples révèlent à quel point situations à hauts risques l'école constitue un lieu à haut risque pour l'expression des petites discriminations ordinaires. Nous allons à présent nous attarder sur de nouvelles sources d'exacerbation de ces discriminations liées aux évolutions récentes des politiques éducatives. Le choix de l'école et la fuite des autres : une petite discrimination ordinaire. Il est fort probable que l'instauration officielle du libre choix de l'école, avec la suppression de la carte scolaire prévue à la rentrée 2010, accentue et banalise les phénomènes de discrimination à l'école.

(...)

Soulignons pour conclure qu'il est paradoxal que dans les études consacrées à la discrimination, l'école occupe aussi peu de place. Cette institution constitue en effet un lieu à haut risque pour l'expression des discriminations et détermine fortement le rapport ultérieur des individus à la société dans son ensemble. »